

2015 : Le Brabant wallon a 20 ans !

Les 20 ans du Brabant wallon ont été le fil conducteur de l'actualité provinciale en 2015. L'année a ainsi été riche en festivités et événements afin de fêter avec l'ensemble des Brabançons wallons les 20 ans de la Province, créée le 1^{er} janvier 1995 suite à la scission de la Province de Brabant.



Le Brabant wallon

L'année 2015 a ainsi démarré par la présentation de la nouvelle identité graphique provinciale, dévoilée en primeur lors de la Réception du Nouvel An au Domaine provincial d'Hélécine le 9 janvier. Le 30 avril, lors de leur visite royale en Brabant wallon, nos Souverains se sont rendus à Tubize et Nivelles, terminant leur visite par une réception et une rencontre avec les différents acteurs provinciaux au Waux-Hall, où s'est tenue la première séance du Conseil provincial du Brabant wallon le 2 janvier 1995. Le 9 mai, les festivités du 20^e anniversaire ont connu un point d'orgue avec une édition spéciale de « Brabant wallon en vue » sur le site administratif de la Province à Wavre. Une cérémonie spéciale des Orchidées s'est tenue le 18 septembre à l'Hôtel de Ville de Wavre. Enfin, la 1^{re} rentrée académique provinciale a rassemblé plus de 450 enseignants le 8 octobre 2015 au Waux-Hall de Nivelles.



Orchidées
Brabant wallon

L'année a été également marquée par le déploiement du travail en matière de supracommunalité, notamment par la création par le Conseil provincial le 26 février du Conseil 27+1, lieu de dialogue et de décision entre la Province et les 27 Communes. Le premier Conseil 27+1, qui s'est tenu le 6 mars, a permis notamment de présenter les 14 appels à projets pour l'année 2015. Parmi ceux-ci, 3 nouveaux thèmes ont été lancés. Le premier a pour objectif d'aider les Communes et CPAS à rénover, réhabiliter ou sécuriser des espaces destinés à accueillir des rassemblements de citoyens, tels que des locaux de mouvements de jeunesse. Le second subventionne les Communes qui souhaitent acquérir du matériel permettant la mise en place d'un désherbage alternatif aux pesticides. Enfin, le dernier vise à aider les Communes à réaliser des aménagements de sécurisation sur le domaine public, tels que l'installation de caméras de surveillance, de rambardes de sécurité ou encore d'éclairage public, dans le but de prévenir les actes d'incivilité, de criminalité ou de délinquance. Au total, 6.034.915,03 € ont été octroyés aux Communes en 2015 dans le cadre des appels à projets. Lors des différents Conseils ou Groupes de travail du Conseil 27+1, diverses thématiques ont été abordées, comme par exemple les aides apportées en matière d'enseignement, de politique des aînés ou de désherbage, la réforme des Maisons du tourisme, le contrat de développement territorial, la culture ou encore les sanctions administratives communales.

Zone de Secours



Brabant wallon

Le 1^{er} avril, la Zone de secours du Brabant wallon a été mise en place. Celle-ci regroupe les corps de pompiers et de services d'urgence de Jodoigne, Braine-l'Alleud, Nivelles, Wavre et Tubize. Une collaboration entre la Zone de secours et la Province a été mise en place, le Brabant wallon prenant en charge directement diverses missions incombant à la Zone de secours au moyen par exemple de la mise à disposition de bureaux, calcul des salaires, tenue de la comptabilité, édition et suivi des factures de la Zone, etc. Le Brabant wallon a également octroyé une subvention de 800.000 € à la Zone de secours et a accordé aux Communes 3.000.000 € afin de les aider à assumer les charges liées à la création de la Zone de secours. Par cet appui du Brabant wallon, la Zone de secours a pu entamer la mise en œuvre des objectifs qui ont prévalu à sa création.

Les dispositions relatives à la création de la Zone de secours et aux appels à projets ont été reprises dans un contrat de supracommunalité, signé en Conseil 27+1 par le Brabant wallon et les 27 Communes le 21 septembre 2015.

En 2015, le Brabant wallon a veillé également au développement culturel et touristique du territoire.



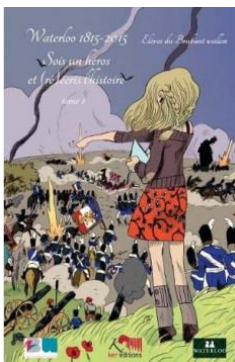
À titre d'exemples, la brochure « C'est joué près de chez vous » a été éditée et distribuée pour la première fois à l'ensemble des Brabançons wallons afin de diffuser l'agenda culturel de l'ensemble du territoire et proposer de nombreuses offres promotionnelles sur les spectacles répertoriés. Le Brabant wallon s'est également doté d'une nouvelle biblio-camionnette baptisée « Place aux livres »,

qui a effectué sa première sortie au Marché de Noël de Chaumont-Gistoux. Ce service de bibliothèque itinérante dispose déjà d'un dépôt de 60.000 ouvrages, qui sont mis à disposition des habitants du Brabant wallon lors du passage du véhicule ou sur réservation préalable. Des animations centrées autour du livre peuvent en outre être organisées par les équipes de « Place aux livres ».



En matière touristique, l'année 2015 a été marquée par le Bicentenaire de la Bataille de Waterloo, dont les reconstitutions ont eu lieu du 18 au 21 juin. À cette occasion, la Fédération du Tourisme du Brabant wallon a créé, en collaboration avec l'asbl Attractions & Tourisme, le Pass Summer 2015, qui donnait droit à des réductions dans 12 attractions du Brabant wallon. Un concours d'écriture de nouvelles « Waterloo 1815-2015 » a également été réalisé. Destiné aux écoles secondaires du Brabant wallon de tous réseaux, ce concours récompensait les 5 lauréats par un accès à une reconstitution de la Bataille de 1815. Le bilan touristique en Brabant wallon pour l'année 2015 a donc été exceptionnel, principalement grâce au Bicentenaire de la Bataille de Waterloo.

Le Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN) a en outre été remis à neuf en 2015. Ainsi, le 1^{er} janvier, le musée a fermé ses portes afin d'être entièrement rénové. Le 4 juin, le DQGN a officiellement rouvert ses portes devant près de 250 invités. Au son des tambours et sous les coups de canon des artilleurs, ceux-ci ont pu découvrir en avant-première le musée entièrement rénové ainsi que la toute nouvelle scénographie, amenant l'histoire à la portée de tous, petits, grands, valides et moins valides.



En matière d'enseignement, outre l'organisation de la première rentrée académique des enseignants et le concours de nouvelles « Waterloo 1815-2015 » présentés plus haut, des rencontres d'enseignants (de tous niveaux, toutes matières et tous réseaux confondus) ont été organisées les 25 et 31 mars afin de permettre le partage de bonnes pratiques des technologies numériques, comme les tableaux blancs interactifs par exemple, en classe. Au vu de l'intérêt manifesté par les enseignants lors de ces journées, trois journées de partage pédagogique ont suivies durant l'année et portaient sur l'approche orientante, l'intégration des technologies numériques et enfin l'e-learning au profit de la remédiation. Le Brabant wallon a en outre rentré deux projets intitulés « Je décroche, accroche-moi » et « Un métier qui m'accroche » dans le cadre de l'appel à projets lancé par

la Fédération Wallonie-Bruxelles et réservé aux Provinces de Namur, du Luxembourg et du Brabant wallon, portant sur la « Lutte contre le décrochage scolaire » et visant à mettre en place des actions novatrices, concrètes et directement au service des élèves identifiés comme décrocheurs ou pré-décrocheurs.

Enfin, le Brabant wallon a également été particulièrement actif en matière d'environnement et de mobilité. Le premier cycle de formation « Maître Jardinier » a ainsi été organisé, à l'issue duquel 20 brevets de Maîtres Jardiniers ont été décernés. De plus, les services provinciaux se sont attelés à la réalisation d'un relevé d'occupation des différents parkings de covoiturage en Brabant wallon. Des rencontres individuelles avec les 27 Communes ont également été organisées afin d'identifier les besoins de chacun dans le cadre de la mise en œuvre du Plan cyclable provincial du Brabant wallon, dont l'objectif est de développer un réseau cyclable sécurisé et cohérent sur l'ensemble du territoire.



Semaine du
COVOITURAGE
en Brabant wallon